

COMMUNE DE FRETEVAL



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Service de l'assainissement collectif



Exercice 2019

COMMUNE DE FRETEVAL (LOIR-ET-CHER)

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2019.

La commune de FRETEVAL n'a pas transféré sa compétence d'assainissement collectif.

Par délibération en date du 11 mars 2009, elle a transféré sa compétence d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes du Haut Vendômois (SPANC), Place Pierre Genevée à Fréteval (41160).

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe.

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs.
Gestion des abonnés	accueil des usagers
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

Maire : Bernard PILLEFER

Secrétaire : Nathalie SAILLARD

Agent technique responsable du réseau : Jean-Claude JOURNET

Agents techniques remplaçants : Stéphane BLIN, Philippe DELCOURT

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Caractéristiques du service

Abonnés du service

Abonnés	2018	2019	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	546	554	1,47%

II.2 Stations d'épuration

1 - Station en centre bourg

Traitement des effluents

Type de station : traitement biologique par boues activées
Lieu-dit : Le Bouclou, rue Auguste Moreau
Capacité nominale : 950 EH



Rejet

Soit un nombre de 554 foyers pour 2019

Données techniques

	DBO5	DCO	MES	NKJ	NGL	PT	Débit
Capacité de traitement nominal du système d'assainissement							
Capacité nominale de la station d'épuration	57 Kg/j						150 m ³ /j

GLOSSAIRE

DCO : demande chimique en oxygène

DB05 : demande biologique en oxygène pendant 5 jours

MES : matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal

PT : Phosphore total

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DB05 par jour

Seules les données effectivement disponibles sont reportées.

2 – Station « Le Plessis »

Traitement des effluents

Type de station :	roseaux, filtre à Macrophytes
Lieu-dit :	Le Plessis
Capacité nominale :	150 EQH
	9 kg de DBO 5/j
	22,5 m ³ /j

Rejet

Soit un nombre de 33 foyers

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'assainissement collectif s'élève à :

	2018	2019	Variation
Pour la collectivité	95 063,31 €	102 675,40 €	8,01%

La collectivité a, en outre, perçu les sommes suivantes :

Quote-part des subventions d'investissement	6 616,00 €
Redevance Pollution domestique	6 332,10 €
Autres prestations de services (Agence eau Loire Bretagne)	163,80 €
Produits exceptionnels	1,00 €
TOTAL CUMULE	115 788,30 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2019
Encours	191 792,40 €	148 124,70 €
Annuité à venir	59 900,37 €	38 883,78 €

ICNE de l'exercice 2019 : 3 807,43 €

Travaux

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et le montant financier des travaux réalisés pendant l'exercice 2019 :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC
Schéma directeur	1 947,86 €
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	
- Projet nouvelle station d'épuration	3 840,00 €

III.2 Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement par le SIAEP Fréteval St Hilaire. Les abonnements sont payables annuellement à terme échu. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

III.3 Le prix de l'assainissement collectif

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire	30,00 €	32,00 €	6,67%
Tranches € HT/m ³)	le m ³	1,95 €	2,00 €	2,56%
Agence de l'eau Loire Bretagne (red.pollution et réseaux de collecte)		0,1800 €	0,1500 €	-16,67%
Taxe puits par personne		110	110	0,00%

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation	Variation COLLECTIVITE (HT)
Collectivité	264,00	272,00	3,03%	
Agence de l'eau Loire Bretagne	21,60	18,00	-16,67%	
Total (€ TTC)	285,60 €	290,00 €	1,54%	3,03%

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2018 est égal à 2,38 €

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2019 est égal à 2,42 €

III.4 Le prix du branchement de l'assainissement (après tranches de travaux assainissement eaux usées domestiques)

Evolution du tarif

1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
400,00	400,00	0,00%